

Communiqué de presse

Le Cabinet

Cayenne, le mercredi 11 mars 2020

Service régional de la
communication
interministérielle

Coronavirus Guyane : 1 cas « secondaire » confirmé à Saint-Laurent du Maroni

Aujourd'hui 1 nouveau cas de COVID-19 a été confirmé en Guyane. Il s'agit d'un enfant qui n'a pas été dans une zone à risque, mais qui a été en contact rapproché avec l'une des 5 personnes revenues de Mulhouse, avant que celles-ci n'aient été signalées et confinées. Son état clinique n'est pas préoccupant.

Cela porte à 6 le nombre de cas confirmés sur le territoire.

Cet enfant a été identifié comme personne contact dès les premières investigations épidémiologiques. Il faisait partie du cercle proche de l'un des 5 patients. À ce titre, sa famille avait été contactée, un isolement strict avait été prescrit, ainsi que la mise à disposition de masques réservés par l'ARS pour ces situations.

Dès que l'enfant a présenté des symptômes, la famille a appelé le 15, conformément à la procédure qui leur avait été explicitée par téléphone. Les autorités sanitaires ont ordonné un prélèvement immédiat, qui a été réalisé hier soir au domicile de l'enfant et analysé ce jour par l'Institut Pasteur.

Cette situation démontre l'intérêt de respecter les consignes d'isolement, lorsque celles-ci sont demandées par les autorités sanitaires, dans l'intérêt de tous, même en l'absence de symptôme.

La cellule de crise qui réunit chaque jour en préfecture l'ensemble des acteurs concernés autour du Préfet de région et de la Directrice Générale de l'ARS, continue d'adapter la réponse opérationnelle à la situation.

Le Préfet Marc DEL GRANDE, demande à ce que le comportement des Guyanaises et des Guyanais continue d'être solidaire et bienveillant envers les patients, les équipes médicales et tous ceux qui travaillent à la gestion de la crise.

Il rappelle par ailleurs, que la Guyane reste au **stade 1** du plan national de prévention et de gestion des risques. Les rassemblements de plus de 1000 personnes sont interdits par un arrêté national.

Continuez de respecter les mesures de prévention, de détection et de protection, qui permettent de limiter la circulation de ce virus sur notre territoire.

- La première de ces mesures est le lavage de mains au savon ou au gel hydroalcoolique très régulièrement.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades

- Le numéro vert national est accessible 24h/24 au 0800130000 pour toute information non médicale (appel gratuit).

Contact presse ARS :

Amandine DESFONTAINES : amandine.desfontaines@ars.sante.fr



 @prefetdelaregionguyane
 @prefetdelaregionguyane
 @prefet973
www.guyane.gouv.fr

Préfecture de la région Guyane, PB 7008 – 97307 Cayenne CEDEX
téléphone : 05 94 39 45 57 / 47 04
communication@guyane.pref.gouv.fr